

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

## VOTRE SÉJOUR EN AUSTRALIE

### **PASSEPORT, VISAS ET DOUANES**

Pour un séjour d'une durée maximale de 3 mois (tourisme, voyage d'affaires, visite privée ou familiale), le détenteur d'un passeport français doit être en possession d'une autorisation électronique de voyage (eVisitor subclass 651). La demande s'effectue en ligne sur le site Internet du ministère australien de l'Immigration (en anglais).

Aucune vignette n'est apposée dans le passeport mais un courriel de confirmation, précisant la date de délivrance et les conditions liées au visa, est transmis au demandeur.

Une demande d'eVisitor doit être formulée pour chaque membre d'une famille, y compris les enfants, qu'ils disposent de leur propre passeport ou qu'ils figurent sur le passeport de l'un des parents.

L'intéressé doit voyager avec le passeport déclaré lors de la demande d'eVisitor ; en cas de délivrance d'un nouveau titre de voyage, le détenteur doit en informer sans délai –et en tout état de cause avant la date de son voyage– les autorités australiennes.

### **SANTÉ**

Consultez si besoin votre médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales pour faire une évaluation de votre état de santé, et bénéficier de recommandations sanitaires notamment sur les vaccinations. Des accidents vasculaires (thrombose) ont été recensés chez des personnes sensibles à l'immobilisation provoquée par la durée du voyage aérien entre l'Europe et l'Australie (en moyenne 24 heures).

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée en incluant rubéole oreillons et rougeole chez l'enfant.

La vaccination contre la fièvre jaune est exigée à l'entrée du pays pour les voyageurs en provenance de pays où elle est endémique.

L'infrastructure hospitalière locale est excellente.

## LANGUE

L'anglais est, certes, la langue officielle et la langue la plus parlée en Australie, mais vous entendrez régulièrement de l'italien, du chinois ou du grec dans les artères des grandes villes, multiculturalisme oblige.

## DÉCALAGE HORAIRE

L'Australie est divisée en 3 fuseaux horaires :

- Australian Western Standard Time (UTC + 08:00) pour l'Australie-Occidentale
- Australian Central Standard Time (UTC + 09:30) pour le Territoire du Nord et l'Australie-Méridionale
- Australian Eastern Standard Time (UTC + 10:00) pour les États à l'est, ainsi que la Tasmanie

Lors du passage à l'heure d'été, entre le 1er dimanche d'Octobre et le 1er dimanche d'Avril, il n'y a plus 3 fuseaux horaires qui s'appliquent sur le territoire, mais 5. Concrètement, lorsqu'il est 10h à Paris, il est 19h30 à Adelaide, 20h à Sydney et Melbourne.

## ÉLECTRICITÉ

Les prises sont alimentées en 220-240 V, soit un voltage presque identique à la France. Les prises de courant sont à 3 fiches plates, d'où la nécessité d'un adaptateur. On en trouve facilement dans les boutiques de souvenirs.

## MONNAIE

Dollar australien

1 AUD = 0,60 €

1 € = 1,64 AUD

## SÉCURITÉ

L'Australie n'est pas un pays présentant un risque sécuritaire important. De manière générale les villes australiennes sont sûres, néanmoins, des précautions élémentaires s'imposent, en particulier dans les lieux très fréquentés (pubs, gares, cafés Internet, hôtels et auberges pour les « backpackers », plages) et les zones touristiques.

La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays
- Ne laisser aucun document important ni objet de valeur (téléphone portable, appareil photographique, lecteur MP3, porte-monnaie) dans les véhicules (en particulier les vans, facilement repérables)

Pour toutes urgences : 000 = numéro d'urgence unique

Il regroupe la police, les pompiers et les ambulances qui sont joignables 24H sur 24, 7 jours sur 7 Ce numéro est commun à tous les États d'Australie.

Pour toutes urgences :

Ambassade de France en Australie

6 Perth avenue

Yarralumla

ACT 2600 Canberra

Tel : + 61 2 621 601 00